



Jean-Michel Blanquer veut développer l'enseignement du latin et du grec

l'Etudiant

Actu

Par Clément Rocher, publié le 16 Novembre 2021

3 min

Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, présente de nouvelles mesures pour développer l'enseignement du latin et du grec au collège et au lycée.

Le ministère de l'Éducation nationale souhaite donner un nouvel élan à **l'enseignement des langues anciennes dans les collèges et lycées**. Jean-Michel Blanquer a annoncé plusieurs mesures dans un entretien accordé au magazine *Le Point*, ce lundi 15 novembre.

Nouvelles sections au collège et lycée et cours de langues anciennes en voie technologique

Dès la rentrée prochaine, le ministère prévoit **la création de sections "Mare Nostrum" en collège et lycée** pour favoriser l'apprentissage d'une langue ancienne, mais aussi des langues vivantes étrangères et régionales. Ces nouvelles sections permettront "de favoriser et d'améliorer les apprentissages des langues de la Méditerranée", explique le ministre dans un communiqué paru le Mardi 16 novembre 2021.

L'enseignement des langues anciennes sera ouvert aux lycéens de la voie technologique à partir de la prochaine rentrée scolaire. "Les élèves qui choisissent cette voie pourront ainsi développer leur culture mais aussi, par la découverte des langues anciennes, mieux s'approprier leurs spécialités, dont le vocabulaire technique, en santé, en ingénierie, est très largement d'origine antique." précise Jean-Michel Blanquer dans son interview au Point.

Lire aussi

Développement de l'enseignement optionnel "Français et culture antique" en 6e

Le ministère souhaite également développer l'enseignement optionnel de "Français et culture antique" en classe de sixième. Cet enseignement facultatif était accessible, à titre expérimental, dans près de 300 collèges de France depuis la rentrée 2021. Il venait compléter le parcours "Langues et cultures de l'Antiquité" (LCA) dont peuvent bénéficier les élèves à partir de la classe de 5e.

Le ministre a également annoncé la création, dans chaque académie, à partir de la rentrée 2022, d'une mission spécifique pour mieux suivre **et mieux accompagner les enseignements de latin et de grec dans les établissements.**

Lire aussi

